



STAGE DE FORMATION AU PILOTAGE DE MONTGOLFIERES

Points essentiels :

- Durée du stage : 5 semaines (répartis en 5 sessions d'une semaine)
- Effectif par stage : 3 stagiaire par formateur
- Volume horaire par semaine : 35 h , dont 3 h 15 de vol
- Volume horaire pour le stage complet (5 semaines) : 175 heures (dont 16 h de vol)
- Chaque stagiaire vient au stage avec un véhicule avec attelage

Eligible aux actions et financements de formation professionnelle

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 63 04583 63 auprès du préfet de la région d'Auvergne

Lieu du stage
<ul style="list-style-type: none">Viverols, Puy de Dôme (63)
Durée des stages et calendrier
<ul style="list-style-type: none">Des sessions d'une semaine sont organisées chaque mois (sauf juillet, août et décembre),Il est nécessaire de suivre un minimum de 5 sessions pour aboutir la formation et passer l'examen.Les stagiaires sont libres de s'inscrire à des sessions qui se suivent ou bien d'espacer les stagesArrivée des stagiaires le samedi soir entre 17H et 20H pour un début de stage le dimanche matin jusqu'au vendredi soir compris.
Nombre de stages nécessaires pour une formation complète
<ul style="list-style-type: none">Le nombre de stages nécessaire pour pouvoir se présenter à l'examen est fixé à 5 (Il s'agit d'un minimum en fonction des conditions météorologiques et des compétences de chacun).Cependant, d'un commun accord entre le stagiaire et son formateur, ce nombre peut être réduit au vu de l'expérience du stagiaire, si celui-ci a déjà suivi des sessions de formation au sein d'autres organismes.
Volume horaire et organisation
<ul style="list-style-type: none">Le volume horaire de la formation est de 35 heures par semaine.La formation comportant de la pratique et de la théorie, les journées sans vol pourront être consacrées uniquement aux cours théoriques (Météo, aérologie, réglementation aérienne, lecture de cartes, procédures radio, entretien, etc.). En cas de journée consacrée uniquement à la théorie, les horaires sont les suivants :Matin : 8 h à 12 h / Après-midi : 14 h à 17h.
Vols
<ul style="list-style-type: none">Deux vols sont en principe programmés dans la journée, un en début de matinée et un en fin de journée.

- La répartition entre cours théoriques, formation pratique, vols et périodes de repos est effectuée au jour le jour en fonction des conditions météorologiques.
- **Le nombre d'heures de vol (en tant que pilote aux commandes) est en moyenne de 3 h 15 par semaine.**
- Durant une semaine, ce nombre d'heures de vol peut ne pas être atteint (à cause de mauvaises conditions météo) ou bien peut être dépassé pour compenser des semaines de stages avec peu ou pas de vols.
- Un suivi individuel est effectué par le responsable des stages qui sera chargé dans la mesure du possible de rééquilibrer les heures de vol d'une session à l'autre.

Moyens pédagogiques et techniques

- **Formateurs** : La formation sera dispensée par un pilote de ballon libre à air chaud titulaire d'une qualification d'instructeur.
- **Locaux** : Une salle de cours équipée (tables, chaises, tableau, paper-board, vidéo-projecteur, ordinateurs, accès internet),
- **Ballon** : Une montgolfière récente d'un volume adapté à la formation.

Effectif de la formation

- Chaque stage est organisé pour des groupes de 3 stagiaires ou multiples de 3, encadrés par un instructeur.
- **Lors des vols, deux stagiaires sont en vol avec leur instructeur et pilotent à tour de rôle, le troisième effectue la récupération du ballon. A chaque vol, il y a changement des rôles.**

Déroulement de la formation

- La pratique de la montgolfière est sujette à des conditions météorologiques très particulières, plus contraignantes que toute autre activité aéronautique. L'activité se pratique par temps calme avec des vents très faibles (en école inférieur ou égal à 10kt soit 18km/h), de bonnes conditions de visibilité, sans précipitations (pluie, neige ...) et dans des conditions non convectives ni orageuses.
- Au vu de ces conditions les vols auront lieu dans la plupart des cas dans les deux heures qui suivent le lever du soleil ou les deux heures qui précèdent son coucher.
- Pendant la durée du stage, le ou les stagiaires doivent être totalement disponibles et répondre à tout appel de leur instructeur afin d'optimiser les créneaux de vols possibles.
- Pour chaque stage, l'instructeur responsable de la formation indique l'heure de rendez-vous sur le site en fonction des conditions météorologiques et de la saison du vol. Tout vol pourra être annulé sur place en fonction des conditions réelles observées sur le terrain après explication de la situation.
- Des contrôles des connaissances sous formes de QCM sont effectués tout au long de la formation. Chaque stagiaire est responsable de son livret de progression remis en début de formation dans lequel il indiquera tous les cours théoriques subis ainsi que le suivi de sa progression en vol à l'aide de son instructeur.